

République Française

Commune de Médis

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article R 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le 09 Janvier 2024 à 19 h 15*

Date de convocation : le 28 DEC. 2023

Affiché le 28 DEC. 2023

ORDRE du JOUR

- Pouvoirs/excusés
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 08/12/2023
- Informations diverses
- Compte rendu de décisions
- Approbation de la Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Instauration du droit de préemption urbain
- Instauration de la demande d'autorisation préalable pour l'édification de clôtures
- Subvention exceptionnelle MFR de Cravans
- Questions orales et/ou écrites

Le Maire,



Eric RENOUX